

M. BELL (*Carleton*): Puis-je aborder une autre question qui a trait aux fonds universitaires? Je sais, bien entendu, que les calculs sont fondés, d'après la loi, sur la population.

M. CLAXTON: En effet.

M. BELL (*Carleton*): Je pose cette question simplement pour savoir si le Conseil des Arts a envisagé la possibilité de trouver une autre base qui serait plus juste pour les provinces et particulièrement pour les Maritimes qui s'estiment victimes d'un traitement injuste. Le Conseil des Arts recommanderait-il une autre base, ce qui, évidemment, imposerait la nécessité de modifier la loi?

M. CLAXTON: Non. Nous sommes d'avis que les institutions d'enseignement des Maritimes, ayant été établies avant celles des provinces de l'Ouest, ont des bâtiments qui répondent mieux à leurs besoins et n'ont pas besoin d'autant de capitaux, pour fins de construction, que les universités qui progressent rapidement, comme celles de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

M. BELL (*Carleton*): De sorte qu'à votre avis les injustices qui peuvent exister pour ce qui est des subventions universitaires n'existent pas dans le régime de subventions de capital?

M. CLAXTON: C'est cela.

M. BELL (*Carleton*): Puis-je aborder une autre question. Je remarque, dans le tableau, que le montant total alloué à l'opéra est de \$60,000. Cette somme est-elle uniquement pour les troupes d'opéra d'une seule région?

M. CLAXTON: Elle est pour l'*Opera Festival Company*, pour les deux tournées qu'elle doit faire à travers le pays et pour ses travaux chez elle.

M. BELL (*Carleton*): Il s'agit de la compagnie de Toronto, n'est-ce pas?

M. CLAXTON: C'est l'association des festivals d'opéra.

M. BELL (*Carleton*): De Toronto?

M. CLAXTON: Oui, de Toronto. La compagnie est justement en train de changer de nom pour s'appeler l'opéra national. Si vous le permettez, j'aimerais vous montrer un autre tableau qui indique l'aide donnée, et la façon dont elle est donnée par le Conseil des Arts à divers organismes, pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre 1958, c'est-à-dire pour la période dont il n'est pas question dans notre rapport annuel étant donné qu'il ne s'est pas fait grand'chose l'année d'avant. Il y a les *Canadian Players* qui donnent *Roméo et Juliette* ainsi que *Pygmalion*. Cette troupe joue à Halifax, Bridgewater, Liverpool et Yarmouth. Ils ont donné aussi *As You Like It* et *The Devil's Disciple* à Orillia, Cobourg, Brantford, Sudbury, North Bay, Owen Sound et Brockville.

L'orchestre symphonique d'Halifax a joué à Corner Brook, Grand Falls, et Saint-Jean de Terre-Neuve. Je dois dire que cet orchestre est le premier organisme musical et culturel (c'est la première fois que j'emploie ce mot) à visiter Terre-Neuve, venant du Canada, avec une subvention pour la défrayer de ses dépenses. Je souligne la chose, car je suis d'une période antérieure à l'union de Terre-Neuve au Canada.

Nous avons pu obtenir un avion de l'État pour transporter cet orchestre qui, dans sa tournée, a parcouru l'île tout entière. L'orchestre d'Halifax a aussi donné des concerts pour l'aviation américaine à Harmon Field et pour la nôtre à Torbay. Cette initiative fut extrêmement utile. Elle a coûté \$5,400, alors que si l'on avait transporté un orchestre de ce genre par avion nolisé, cela aurait coûté \$60,000. Par ailleurs, les Jeunesses musicales du Canada ont fait faire aux guitaristes Presti et Lagoya une tournée du circuit A, au cours de laquelle ces musiciens se sont produits à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Montmagny, Rivière-du-Loup, Matane, Rimouski, Bathurst, Moncton, Baie Comeau, Québec, Lévis et Saint-Georges-de-Beauce. C'était en octobre 1958.